
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance extraordinaire tenue le jeudi 14 novembre 2024 à 9 h 45 au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal situé au 1801, avenue McGill College, bureau 1010, à Montréal

Sont présents :

Mme Catherine Fournier, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil;
M. Stéphane Boyer, maire de la Ville de Laval;
M. Denis Martin, maire de la Ville de Deux-Montagnes;
Mme Lise Michaud, mairesse de la Ville de Mercier;
Mme Dominique Ollivier, membre du conseil de la Ville de Montréal;
M. Sylvain Ouellet, membre du conseil de la Ville de Montréal;
M. Luc Rabouin, président du comité exécutif de la Ville de Montréal et maire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal.

Est absente :

Mme Valérie Plante, présidente, mairesse de la Ville de Montréal.

Le directeur général, M. Massimo Iezzi, et la secrétaire de la Communauté, M^e Caroline Duhaime, assistent à la séance. Mme Catherine Fournier préside la séance en l'absence de Mme Valérie Plante.

CE24-145

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AMENDÉ

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour amendé pour retirer le point 3.1 portant sur la nomination des administrateurs au conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

CE24-146

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 24 OCTOBRE 2024

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2024 du comité exécutif.

CE24-147 NOMINATIONS DES ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (ARTM)

Il est résolu de reporter la décision concernant ce point à une autre séance.

CE24-148 NOMINATIONS DES ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)

Il est résolu :

De nommer les membres suivants pour siéger au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain, et ce, pour une durée de quatre (4) ans à compter du 10 novembre 2024 :

- Monsieur Pierre Cardinal, à titre de représentant des usagers du transport collectif;
 - Monsieur Hamid Terzi, à titre de représentant des usagers du transport adapté aux besoins de personne à mobilité réduite.
-

CE24-149 MANDAT À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA TENUE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE PAYSAGE HUMANISÉ DES COLLINES MONTÉRÉGIENNES

Il est résolu :

De confier à la commission de l'environnement et de la transition écologique le mandat afin de tenir les premières consultations publiques sur la demande de reconnaissance de paysage humanisé des collines Montérégiennes.

CE24-150 MODIFICATION D'UN ARTICLE DE LA *LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT*

Il est résolu :

De demander au gouvernement du Québec, dans le contexte des modifications envisagées à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, de ne pas assujettir ou contraindre la Communauté métropolitaine de Montréal à une approbation spécifique dans le cadre des changements envisagés à l'article 118.3.3 de cette loi.

CE24-151 NOMINATION D'UN MEMBRE VOTANT AU COMITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA COMMUNAUTÉ

Il est résolu :

De nommer Madame Karine Morilla, paie-maître, à titre de membre votant représentant l'employeur au comité du Régime de retraite des employés de la Communauté métropolitaine de Montréal.

CE24-152 ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE SUR LA DIVERSIFICATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA VALORISATION DE REJETS THERMIQUES DANS LE GRAND MONTRÉAL

Il est résolu :

D'octroyer de gré à gré le contrat numéro BC4757 - Analyse des opportunités et des contraintes relatives au développement de différentes sources d'énergie renouvelable et de la valorisation de rejets thermiques sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal à l'Université Concordia (NEQ 1147608351).

CE24-153 AVIS DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT NUMÉRO 97-33R-20 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC LES MOULINS

Il est résolu :

D'approuver le Règlement numéro 97-33R-20 modifiant le Schéma d'aménagement révisé de la MRC Les Moulins visant à apporter une correction sur l'exigence de signature d'un plan d'aménagement forestier et faunique (PAFF) par un ingénieur forestier en retirant la nécessité qu'un biologiste membre de l'Association des biologistes du Québec prépare et cosigne un tel plan.

CE24-154 AVIS DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT CA-2024-416 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Il est résolu :

D'approuver le Règlement CA-2024-416 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Longueuil apportant des modifications qui concernent l'identification du réseau de développement actif, la gestion des biens patrimoniaux ainsi que les sites d'intérêt récréatif.

CE24-155 AVIS DE CONFORMITÉ – RÈGLEMENT NUMÉRO SADR-2019-03 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Il est résolu :

D'approuver le Règlement numéro SADR-2019-03 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Deux-Montagnes afin de revoir la gestion des usages sensibles localisés aux abords d'un site d'exploitation d'une carrière ou d'une sablière puisqu'il respecte les orientations, les objectifs et les critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

DOCUMENTS DÉPOSÉS SÉANCE TENANTE :

- Matrice des profils de compétences des administrateurs au conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain
 - Liste des candidats sélectionnés pour les postes d'usagers réguliers et pour le poste d'utilisateur adapté au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les résolutions numéros CE24-145 à CE24-155 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Catherine Fournier
Vice-présidente

Caroline Duhaime
Secrétaire